CAP
CARROSSIER AUTOMOBILE

OBJECTIFS

Le titulaire du certificat d'aptitude professionnelle, de spécialité «carrossier automobile» est un ouvrier qui intervient dans tout type d'entreprise de réparation des carrosseries des véhicules. Son activité consiste au sein de l'équipe à :
- Remplacer, réparer des éléments détériorés
- Remplacer, réparer des vitrages
- Remettre en conformité le véhicule
- Finaliser l'intervention

Métier visé : Carrossier automobile
Poursuite d'étude : CAP Peintre automobile ou BAC PRO Carrossier peintre automobile

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Prérequis : Sortie de 3e minimum
Durée : 2 ans (soit 800h)
Date : à partir de septembre en apprentissage
Formation en alternance : 1 semaine au CFA / 2 semaines en entreprise
Profils des intervenants : Formateurs - Enseignants
Taux de réussite : 1ere session en cours
Financement : 100% pris en charge par l'OPCO

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation des acquis : à l'entrée en formation puis semestriel et examen final
Certifications obtenues en fin de formation : Attestation de fin de formation

ACTIVITÉS ET TÂCHES

BLOC N1 - INTERVENIR ET RÉPARER UN ÉLÉMENT :
- Collecter les informations nécessaires à l'intervention
- Appliquer la méthodologie de réparation
- Remettre en conformité
- Contrôler la qualité de son intervention

BLOC N2 - PRÉPARER ET APPLIQUER DES PEINTURES
- Réaliser la préparation des fonds et des surfaces

BLOC N3 - RÉPARER LES INAMOVIBLES ET LES VITRAGES
- Remplacer un élément de structure
- Mettre en conformité un vitrage

INFORMATIONS

Délais et modalité d'accès : Contact par mail
Possibilité d'accueil de stagiaire en situation de handicap
RNCP : 37601
Ministère de l'Education Nationale et de la jeunesse BO du 30/05/2023

CONTACT

CFA DE LA MOBILITE
4 rue Elsa Barraine
67200 STRASBOURG

contact@cfamobilite.fr
09 78 80 29 43
www.cfamobilite.fr

CFA DE LA MOBILITÉ — HESS AUTOMOBILE — COPMA — MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE